

COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 26 Octobre 2018

Etaient réunis sous la présidence de :

- ▶ M. Stessy SPEISSMANN, **Maire**
- ▶ M. Jean-Luc PERROT, Mme Nadine BASSIÈRE, M. Jean-François DUVAL, Mme Laurence GOUJARD, M. Pierre IMBERT, Mme Anne CHWALISZEWSKI, **Adjoints**
- ▶ Mme Karine BEDEZ, M. Pascal BEDEL, Mme Véronique VINCENT-VIRY, Mme Christine MULLER, M. Jean-Paul TISSERANT, M. Michel DANNER, Mme Nadine THOMAS-VIRY, Mme Renée CROSTA, M. Abdelkadir HARCHOUCHE, M. Michel DURAND, Mme Brigitte BRESSON, M. Claude FERRY, M. Eric DEFRANOULD, M. Michel GRAICHE, **Conseillers Municipaux**
- ▶ Mme Neşe ÖZTÜRK, **Conseillère Municipale**, (à partir du Point n° 7)

Etait(aient) Absent(s) et Excusé(s) :

- ▶ Mme Marie-Rose BRIOT, M. Hervé BADONNEL, **Adjoints**,
- ▶ M. Antoine CLAUDEL, **Conseiller Municipal Délégué**.
- ▶ Mlle Stéphanie LALEVÉE, M. Daniel COLNAT, Mme Michèle TEIXEIRA, Mme Anne VILLEMIN, **Conseillers Municipaux**.
- ▶ Mme Neşe ÖZTÜRK, **Conseillère Municipale**, (jusqu'au Point n° 6)

Procuration(s) :

- ▶ MR BRIOT a donné procuration à JF DUVAL
- ▶ S. LALEVEE a donné procuration à N. THOMAS-VIRY
- ▶ D. COLNAT a donné procuration à A. CHWALISZEWSKI
- ▶ M. TEIXEIRA a donné procuration à R. CROSTA
- ▶ A. VILLEMIN a donné procuration à M. DURAND
- ▶ Mme Neşe ÖZTÜRK a donné procuration à P. IMPERT, (jusqu'au Point n° 6)

Secrétaire de séance :

- ▶ Karine BEDEZ, **Conseillère Municipale**.



Nbre de Conseillers en Exercice : 29

	<i>Point n° 1 au Point n°6</i>	<i>A partir du Point n° 7 Neşe ÖZTÜRK arrive en séance</i>
Nbre de Présents	21	22
Nbre de Procurations(s)	6	5
Nbre de Votants	27	27

1. Sortie de sept communes de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (069-2018)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la sortie de sept communes de la Communauté de Communes des Hautes Vosges :

- ◆ GÉRARDMER
- ◆ GRANGES AUMONTZEY
- ◆ LIEZEY
- ◆ LE THOLY
- ◆ LE VALTIN
- ◆ REHAUPAL
- ◆ XONRUPT LONGEMER.

POUR : 26

Ne participe pas au vote : 1 (M. GRAICHE)

2. Conclusion d'un emprunt pour le financement du Centre Aquatique et de Bien-Être. (070-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances / Vie Economique réunie le 19 septembre 2018,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire pour le financement de réhabilitation et d'extension du Centre Aquatique et de Bien-être d'un montant total de 10 000 000 Euros, à réaliser auprès de la Banque Postale deux contrats de prêts de 5 000 000 Euros chacun et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

➤ **Un premier Contrat de prêt de 5 000 000 Euros**

Le contrat de prêt est composé d'une phase de mobilisation et d'une seule tranche obligatoire à taux fixe de 2.02%

- ✓ Durée : 31 ans
- ✓ Score Gissler : 1A
- ✓ Commission d'engagement : 0.10 % du montant du contrat de prêt
- ✓ Commission de non utilisation : 0.10%

• Phase de mobilisation revolving

- ✓ Durée : 11 mois, soit du 21/12/2018 au 22/11/2019
- ✓ Taux d'intérêt annuel : index EONIA post fixé assorti d'une marge de +0.71%
- ✓ Périodicité : Mensuelle
- ✓ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours. .../...

- ✓ Montant minimum de versement : 150 000 €uros
- ✓ Remboursement de l'encours en phase de mobilisation autorisé avec un minimum de remboursement de 150 000 €uros

Pendant la phase de mobilisation, les fonds versés qui n'ont pas encore fait l'objet de la mise en place d'une tranche constituent l'encours en phase de mobilisation.

Le versement des fonds se fera à la demande de l'emprunteur avec versement automatique au terme de la phase de mobilisation ou à une date antérieure en cas de mise en place anticipée de la tranche à Taux Fixe.

- Tranche obligatoire à taux fixe du 22/11/2019 au 01/12/2049 de 5 000 000 €uros
 - ✓ Durée d'amortissement : 30 ans et 1 mois
 - ✓ Taux d'intérêt annuel : Fixe de 2.02%
 - ✓ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours.
 - ✓ Périodicité : Trimestrielle
 - ✓ Mode d'amortissement : constant

Cette tranche obligatoire est mise en place en une seule fois le 22/11/2019 par arbitrage automatique ou antérieurement en cas de mise en place anticipée de la tranche à taux fixe.

Le remboursement anticipé est autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

➤ **Un second Contrat de prêt de 5 000 000 Euros**

Le contrat de prêt est composé d'une phase de mobilisation et d'une seule tranche obligatoire à taux fixe de 2.02%

- ✓ Durée : 30 ans et 11 mois
- ✓ Score Gissler : 1A
- ✓ Commission d'engagement : 0.10 % du montant du contrat de prêt
- ✓ Commission de non utilisation : 0.10%
- Phase de mobilisation revolving
 - ✓ Durée : 11 mois, soit du 05/12/2018 au 15/11/2019
 - ✓ Taux d'intérêt annuel : index EONIA post fixé assorti d'une marge de +0.71%
 - ✓ Périodicité : Mensuelle
 - ✓ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours.
 - ✓ Montant minimum de versement : 150 000 €uros
 - ✓ Remboursement de l'encours en phase de mobilisation autorisé avec un minimum de remboursement de 150 000 €uros

Pendant la phase de mobilisation, les fonds versés qui n'ont pas encore fait l'objet de la mise en place d'une tranche constituent l'encours en phase de mobilisation.

Le versement des fonds se fera à la demande de l'emprunteur avec versement automatique au terme de la phase de mobilisation ou à une date antérieure en cas de mise en place anticipée de la tranche à Taux Fixe. .../...

- Tranche obligatoire à taux fixe du 15/11/2019 au 01/11/2049 de 5 000 000 €uros
 - ✓ Durée d'amortissement : 30 ans
 - ✓ Taux d'intérêt annuel : Fixe de 2.02%
 - ✓ Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours.
 - ✓ Périodicité : Trimestrielle
 - ✓ Mode d'amortissement : constant

Cette tranche obligatoire est mise en place en une seule fois le 15/11/2019 par arbitrage automatique ou antérieurement en cas de mise en place anticipée de la tranche à taux fixe.

Le remboursement anticipé est autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

AUTORISE M. le Maire, à signer

- l'ensemble des documents contractuels relatif à ces deux contrats de prêt décrits ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale ;
- la ou les demandes de réalisation de fonds.

POUR : 26

Contre: 1 (M. GRAICHE)

3. Convention d'objectifs avec la Maison de la Culture et des Loisirs / Commune (071-2018)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'objectifs avec la Maison de la Culture et des Loisirs / Commune.

POUR : 26

Abstention : 1 (M. GRAICHE)

4. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Maison de la Culture et des Loisirs dans le cadre d'heures de délégation de direction (072-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 19 Septembre 2018

Après en avoir délibéré,

Décide l'attribution à la MCL d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 647,64 € dans le cadre d'heures de délégation de direction.

POUR : 27

5. **Attribution d'une subvention complémentaire à la Maison de la Culture et des Loisirs dans le cadre du poste d'animateur vidéo-numérique (073-2018)**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 19 Septembre 2018

Après en avoir délibéré,

décide l'attribution d'une subvention de 5 892 € à la Maison de la Culture et des Loisirs dans le cadre du poste d'animateur vidéo-numérique pour la période du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2018.

POUR : 27

6. **Attribution d'une subvention à Regain pour l'acquisition d'un tracteur (074-2018)**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une aide de 10 000 € à l'association REGAIN pour l'acquisition d'un tracteur.

POUR : 27

Mme Neşe ÖZTÜRK, Conseillère Municipale, arrive en séance

7. **Avenant n° 1 à la convention d'attribution d'une avance de trésorerie à la Maison de la Culture et des Loisirs (075-2018)**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 19 Septembre 2018

Après en avoir délibéré,

DECIDE de :

- ◆ fixer l'échéancier de remboursement à 84 mois à partir du 30 Octobre 2018 conformément à l'avenant n° 1 à la convention d'attribution d'une avance de trésorerie à la Maison de la Culture et des Loisirs.

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

POUR : 27

8. Mutation du droit au bail emphytéotique de la Drosera (076-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'article « Charges et conditions » du Bail Emphytéotique du 1^{er} Avril 1998

Après en avoir délibéré,

- ◆ donne son agrément à la Société « La Drosera », représentée par Emilie RICHARD et Emeric BOURLIER, pour l'exploitation de l'enseigne la Drosera au moyen du Bail Emphytéotique en cours de validité,
- ◆ autorise M. le Maire à signer l'ensemble des actes et à accomplir toutes les formalités s'y rapportant.

POUR : 27

9. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 54 pour l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (077-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 19 Septembre 2018,

Après en avoir délibéré,

Décide de :

- ◆ mutualiser ce service avec le CDG 54,
- ◆ d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mutualisation et l'ensemble des documents se rapportant à la mise en œuvre de la réglementation,
- ◆ désigner le DPD du CDG 54 comme étant le DPD de la Collectivité.

POUR : 27

**10. Mise en œuvre du processus de dématérialisation des procédures et des actes
(078-2018)**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'adhésion à la Société Publique Locale Xdemat et à la mise en œuvre du processus de dématérialisation des procédures et des actes.

POUR : 27

**11. Présentation du rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.
(079-2018)**

Le Conseil Municipal,

VU la présentation du rapport à la Commission Travaux réunie le 11 octobre 2018,

PREND acte des informations contenues dans le rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

**12. Demande de subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire pour le Centre Aquatique et de Bien-Être.
(080-2018)**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

sollicite une subvention d'un montant de 100 000 €uros au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire pour le Centre Aquatique et de Bien-Être.

POUR : 27

**13. Participation financière de la Ville aux frais de forfaits annuels de ski alpin et nordique
(081-2018)**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Sports réunie le 27 Septembre 2018,

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE la somme de 4 730 € à l'Asg Ski Alpin afin de participer aux frais de forfait de 63 compétiteurs.

ATTRIBUE la somme de 150 € à l'Asg Ski Nordique afin de participer aux frais de forfaits pour 3 compétiteurs.

POUR : 27

14. Tarification ski de fond : hiver 2018/2019 **(082-2018)**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission des Sports réunie le 27 Septembre 2018,

Après en avoir délibéré,

FIXE comme suit les tarifs pour le Domaine Skiable de Fond pour la saison 2018 – 2019 :

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	OBSERVATIONS
Journée adulte	6.30 €	6.50 €	6.50 €	
Journée enfant	3.10 €	3.20 €	3.20 €	
Journée Adulte ccgmv	5.00 €	5.15 €	5.15 €	Habitants de la CCGMV sur justificatif
Journée Enfant ccgmv	2.50 €	2.60 €	2.60 €	
Journalier FFS Adulte	4.60 €	4.80 €	4.80 €	
Journalier scolaire	1.80 €	1.90 €	1.90 €	
Tarif « fidélité scolaire »	1.00 €	1.10 €	1.10 €	par ½ journée pour 5 séances minimum sur demande écrite
Tarif réduit, après-midi et groupe adulte	5.30 €	5.50 €	5.50 €	tarif réduit après-midi, petit domaine, CE conventionnés, ski pass TER, Tarif Famille Plus (2 adultes et au moins 2 enfants)
Tarif réduit, après-midi et groupe enfant	2.60 €	2.70 €	2.70 €	
3 sites journée adulte	6.80 €	6.90 €	6.90 €	Titres valables sur Gérardmer, Xonrupt et la Bresse
3 sites journée enfant	3.50 €	3.55 €	3.55 €	
3 jours adulte	15.90 €	16.50 €	16.50 €	
3 jours enfant	7.80 €	8.10 €	8.10 €	

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	OBSERVATIONS
Hebdo adulte	28.00 €	29.00 €	29.00 €	Titres valables sur le massif vosgien
Hebdo enfant	13.00 €	13.50 €	13.50 €	
Assurance jour	1.00 €	1.00 €	1.00 €	2 fois le coût fixé par l'assureur (Diot Montagne)
Assurance hebdo	5.00 €	5.00 €	5.00 €	
Assurance annuelle	12.00 €	12.00 €	12.00 €	
Annuelle Massif Adulte	68.00 €	73.00 €	73.00 €	Tarif fixé en concertation avec les représentants des stations du massif vosgien
Annuelle Massif Enfant	38.00 €	38.00 €	38.00 €	
Annuelle National Adulte	200.00 €	200.00 €	210.00 €	Tarif fixé par Nordique France valable sur l'ensemble des sites adhérents
Annuelle National Enfant	65.00 €	65.00 €	70.00 €	
Annuelle Sivu Htes Vosges	52.00 €	55.00 €	Tarif supprimé	Tarif fixé par le Sivu Htes Vosges réservé aux habitants du Sivu, valable uniquement sur les sites ou Sivu
Guide raquette	3.00 €	3.00 €	3.00 €	
Location pulka / babysnow (demi-journée)	8.00 €	8.00 €	8.00 €	Traîneau permettant l'accès aux pistes par les enfants y compris ceux à mobilité réduite
PASS So Nordic adulte	40.00 €	40.00 €	40.00 €	
PASS So Nordic enfant	25.00 €	25.00 €	25.00 €	
PASS So Nordic famille	88.00 €	88.00 €	88.00 €	

Gratuités :

- Résidents titulaires de la carte service plus et résidents nonrupéens sur justificatif
- enfants de – de 5 ans
- moniteurs ESF
- écoles de Gérardmer
- Licenciés de Gérardmer ski nordique

POUR : 27

15. Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'Echiquier Géromois (083-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Education Animation Culture Jeunesse réunie le 1^{er} Octobre 2018

Après en avoir délibéré,

Décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'Echiquier Géromois, d'un montant de 388 Euros.

POUR : 27

16. Contrat de prestation de service avec l'ODCVL pour la restauration scolaire (084-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la Commission « Education / Animation / Culture / Jeunesse » réunie le 1^{er} octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de prestation de service pour la restauration scolaire avec l'ODCVL pour l'année scolaire 2018-2019.

POUR : 26

Abstention : 1 (E. DEFRANOULD)

17. Convention avec ENEDIS pour le passage en souterrain d'une ligne électrique sur la parcelle cadastrée section D n° 544 à la Mauselaine (085-2018)

Le Conseil Municipal :

VU l'avis favorable de la Commission Travaux réunie le 11.10.2018,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE de conclure avec ENEDIS une convention à titre gracieux pour la pose d'un câble électrique sur la parcelle communale cadastrée section D n° 544 à la Mauselaine.

AUTORISE Monsieur le Maire à **SIGNER** la convention correspondante.

POUR : 27

18. Convention de partenariat entre le Réseau CANOPÉ et la Commune (086-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la Commission Education / Animation / Culture / Jeunesse réunie le 1er octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat entre le Réseau CANOPÉ et la Commune pour l'année scolaire 2018 – 2019.

POUR : 27

19. Cession de parcelles contiguës à une parcelle forestière soumise au régime forestier, chemin de la Charbonnière (087-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 331-22 et suivants du Code Forestier,

Vu l'avis de la Commission Terrains – Développement Durable du 4 Octobre 2018

Après en avoir délibéré,

- ◆ décide d'exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section E n° 342, 343 et 344.
- ◆ autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR : 27

20. Cession d'une parcelle de terrain de Vosgelis au profit de la commune de Gérardmer– Impasse des Liserons (088-2018)

Le Conseil Municipal :

VU l'avis favorable de la commission terrain réunie du 26 avril 2018,

APRES en avoir délibéré,

DIT la cession d'une bande de terrain appartenant à Vosgelis (parcelle cadastrée section AL n° 453) au profit de la commune,

DIT que les frais de géomètre et d'acte sont à la charge de Vosgelis,

AUTORISE Monsieur le Maire à **SIGNER** les actes à intervenir.

POUR : 27

21. Cession de parcelles de terrain de MM Paul et Richard THOMAS au profit de la Commune, chemin de la Basse Cheniquet (089-2018)

Le Conseil Municipal :

VU l'avis favorable de la commission terrain réunie du 17 mars 2016,

APRES en avoir délibéré,

DIT la cession de parcelles cadastrées section F n° 2926 (27 m²) et 2928 (40 m²) par MM Paul et Richard THOMAS au profit de la commune, à titre gratuit en contrepartie de l'élargissement du chemin,

DIT que les frais d'acte et de plan sont à la charge de la Collectivité,

AUTORISE Monsieur le Maire à **SIGNER** les actes à intervenir.

POUR : 27

22. Echange de terrain entre M. GOREÏ et la Commune de Gérardmer, secteur de la Basse de la Mine (090-2018)

Le Conseil Municipal :

VU l'avis favorable de la commission terrain réunie le 15 juin 2018,

APRES en avoir délibéré,

DIT l'échange de parcelles entre M. GOREÏ et la Commune :

Acquisition de :

- ✓ la parcelle cadastrée section AK n° 546 pour 30 m² par M. GOREÏ,
- ✓ la parcelle cadastrée section AK n° 545 pour 30 m² par la Commune.

DIT que les frais d'acte et de plan sont à la charge de la collectivité,

AUTORISE Monsieur le Maire à **SIGNER** les actes à intervenir.

POUR : 27

23. Acquisition d'une parcelle à Mme Jacqueline MICHEL LEROY
(091-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Terrains – Développement Durable du 15 Juin 2018 et du 4 Octobre 2018,

Après en avoir délibéré,

- ◆ Décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AK n° 17 d'une superficie de 224 m² pour un montant de 1 000 €uros,
- ◆ dit que les frais d'acquisition sont à la charge de la Commune,
- ◆ autorise le Maire à signer l'acte correspondant.

POUR : 27

24. Acquisition d'une bande de terrain à Cédric THIRIET
(092-2018)

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Terrains – Développement Durable du 15 Juin 2018,

Après en avoir délibéré,

- ◆ Décide d'acquérir une bande de terrain de 69 m² issue de la parcelle cadastrée section F n° 2574, au prix de 15 €uros le m²,
- ◆ dit que les frais d'acquisition sont à la charge de la Commune,
- ◆ autorise le Maire à signer l'acte correspondant.

POUR : 27

25. Divisions parcellaires et cession de parcelles de terrain à Vosgelis au Quartier Kléber
(093-2018)

Le Conseil Municipal :

VU l'avis favorable de la Commission Terrain réunie le 15 juin 2018,

APRES en avoir délibéré,

DIT le projet de division entre la commune et Vosgelis :

- ✓ parcelles restant propriété de la commune :
 - section AC n° 408, 421, 412, 414, 420 et 410
- ✓ parcelles transférées au bailleur social Vosgelis :
 - section AC n° 416, 417, 419, 415, 418, 409 et 411
(voir plan de division)

DIT les frais de géomètre sont à la charge de la commune et les frais d'acte à la charge de Vosgelis,

AUTORISE M. Le Maire à signer les actes à intervenir.

POUR : 27

26. Compte-rendu des délégations accordées au maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de la délibération du 18 Avril 2014 : M. le Maire a pris les décisions suivantes :

LOCATIONS :

- ◆ L'Article 1^{er} de l'Arrêté Municipal en date du 17 septembre 2018 est modifié comme suit :
L'appartement n° 8 au 2^{ème} étage situé dans le bâtiment 2, Rue Jean Macé à Gérardmer est loué à **Mme Fatima MOHRAZ** et ce, **à compter du 1^{ER} novembre 2018**.
Le loyer mensuel est fixé à **361,40 €** par mois.
Arrêté Municipal du 27 09 18.

VENTES :

- ◆ La Commune de Gérardmer vend :
 - ☞ 167 paires de chaussures enfant à 7€ ht/paire soit 1169€ ht
 - ☞ 30 paires de skis enfant à 20€ ht/paire soit 600€ ht
 - ☞ 100 paires de skis adulte à 10€ ht/paire soit 1000€ ht
 Soit un total de 2769€ ht plus tva à 20% 553.80€ : 3322.80TTC
à Mr Eric Georges BANTQUIN (SPOROKAZ)
6 rue Boulay
88190 GOLBEY
Arrêté Municipal du 05 07 18.

TARIFS :

◆ **Additif aux Tarifs Municipaux Cotisation aux Ecoles Municipales de Sport 2018-2019 modifiés le 24 mai 2018.**

(Vu l'arrêté du Maire fixant les tarifs municipaux Cotisation aux Ecoles Municipales de Sport du 24 mai 2018) :

Les tarifs municipaux Cotisation aux Ecoles Municipales de Sport sont complétés comme ci- après et sont fixés pour la rentrée scolaire :

–Les tarifs appliqués aux adultes participants aux Ecoles Municipales de Sport dans le cadre de l'ouverture aux familles (école de patinage, randonnée découverte et escalade) l'abonnement :

Tarif normal	74,00 €
Carte Service Plus (tarif adulte) :	
Code A	3,00 €
Code B	15,30 €
Code C	19,00 €
Code D	22,20 €
Code E	30,00 €

Arrêté Municipal du 07 08 18.

◆ **Tarifs Municipaux 2018-2019 Maison de la Famille & Haltes Garderies**

(Vu l'arrêté du Maire fixant les tarifs municipaux du 17 mai 2017)

Les tarifs Gérômois s'appliquent aux personnes qui s'acquittent sur Gérardmer d'une taxe d'habitation (résidence principale ou secondaire) ou d'une taxe professionnelle **et** titulaires de la Carte "Service Plus". En l'absence de Carte "Service Plus", le tarif Normal/Non Gérômois sera appliqué. .../...

Les tarifs normaux s'appliquent aux personnes non visées à l'article 1^{er}.

Les tarifs municipaux de la Maison de la Famille et Haltes Garderies Jean Macé et des Pistes sont fixés comme ci-après à compter du 01 septembre 2018:

MAISON DE LA FAMILLE & HALTE GARDERIE JEAN MACE

Dans ces deux structures, le mode de calcul est identique pour les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus

Gérômois

Conformément aux directives CNAF, les tarifs horaires sont calculés individuellement selon les revenus et le nombre d'enfants à charge.

La participation des familles peut être mensualisée.

Habitants du Département des Vosges

Tarifs gérômois précédemment calculés majorés de 10%

Habitants d'autres départements et de pays étrangers

Tarif horaire	8,00 €
Tarif 1/2 journée (Matin)	21,00 €
Tarif 1/2 journée (Après-midi)	27,00 €

.../...

HALTE GARDERIE DES PISTES (Date d'entrée en vigueur : à la saison N/N+1)**Tarifs pendant les vacances scolaires des 3 zones françaises et de la Belgique**

Heure	8,00€
1/2 Journée (Matin)	21,00 €
1/2 Journée (Après-midi)	27,00 €
Journée	40,00€
Forfait 6 jours	200,00 €

Tarifs hors vacances scolaires

Heure	7,00€
1/2 Journée (Matin)	20,00 €
1/2 Journée (Après-midi)	25,00€
Journée	30,00€
Forfait 6 jours	150,00€

Arrêté Municipal du 07 08 18.**◆ Tarif Municipal Participation des Accompagnants au Repas des Retrouvailles**

(Vu l'arrêté du Maire fixant le tarif municipal pour les accompagnants au repas des retrouvailles du 25 mars 2016)

Le tarif municipal pour la Participation des accompagnants au repas des anciens est fixé à 19,00€ (date d'entrée en vigueur : 01/09/2018)

Arrêté Municipal du 07 08 18.

MARCHES PUBLICS PASSES : Liste jointe en annexe.

Liste des marchés attribués pour le Conseil Municipal du vendredi 26 Octobre 2018

I - MARCHES DE TRAVAUX**Travaux : de 25 000 à 89 999,99 €uros HT**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Montant HT (Euros)	Nom de l'Attributaire	Code postal de l'attributaire
Requalification de la Place du 8 Mai - Tranche 1 - Phase 1	02.07.2018	28 375,00 €	Ent. COLAS	88650
Réhabilitation de réseaux d'eaux usées et potable 2018 :				
Lot 1 : Avenue du 19 novembre	18/07/2018	46 558,00	STPHV	88 400
Lot 2 : Place du 8 mai 1945	23/07/2018	39 986,00	ENTREPRISE MICHEL	88 400

Travaux • . de 90 000 à 5 547 999,99 €uros HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Montant HT (Euros)	Nom de l'Attributaire	Code postal de l'attributaire
Restauration de voirie - Programme 2018 :				
<u>Lot n ° 1</u> Enrobés denses	13/07/2018	189 530,00	Ent. COLAS Est	88650
<u>Lot n ° 2</u> • Enduits	12/07/2018	50 340,00	S.T.P.I	70250
<u>Lot n ° 3</u> • Enrobés Coulés à Froid (E.C.F.)	13/07/2018	53 130,00	Ent. COLAS Est	88650
<u>Lot no 4</u> • P.A. T.A. (Point A Temps Automatique)	13/07/2018	18 000,00	Ent. COLAS Est	88650
<u>Lot n ° 5</u> • Pontage de fissures	13/07/2018	7 410,00	SBTp	57365
Parkings de la Mauselaine :				
Lot n ° 1 : Enrobés	13/07/2018	244 190,00	Ent. COLAS Est	88650
Lot n ° 2 : Aire de service pour camping-cars	13/07/2018	18 970,00	Ent. COLAS Est	88650
Requalification des abords des fermes du Vieux Gérardmé et de la rue de l'Église	29/08/2018	225 770,00	Ent. COLAS Est	88650

Liste des marchés attribués pour 1e Conseil Municipal du vendredi 26 Octobre 2018

II - MARCHES DE FOURNITURES

Fournitures : de 25 000 à 89 999,99 €uros HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Montant HT (€uros)	Nom de l'Attributaire	Code postal de l'attributaire
FOURNITURE DE MATERIEL DE SKI POUR LE DSA :				
Lot n ° 1 Skis alpin	25/07/2018	27 140,00	SKIS L'ECLAIR	88 400
° Lot n 2 Chaussures	30/07/2018	600,00	HEAD	38 320
Lot n ° 3 Bâtons	25/07/2018	2418,75	SKIS L'ECLAIR	88 400
° Lot n 4 Snowboard	25/07/2018	5 775,00	SKIS L'ECLAIR	88 400

Fournitures .• de 90 000 à 220 999,99 €uros HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Montant HT (€uros)	Nom de l'Attributaire	Code postal de l'attributaire
EXTENSION DE L'INSTALLATION DE NEIGE DE CULTURE ET AUGMENTATION DU DEBIT DE PRODUCTION :				
Lot 1 Process neige	08/08/2018	142 024,63	CARATELLI	38 920
Lot 2 Fourniture de canalisations	02/08/2018	54 447,58	SUFAG	73 800
Fourniture d'un engin de damage standard d'occasion	20/07/2018	144 800,00	KASSBOHRER	73 790

Liste des marchés attribués pour le Conseil Municipal du vendredi 26 Octobre 2018

III - MARCHES DE SERVICES

Services : de 25 000 à 89 999,99 €uros HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES				
Objet	Date du marché	Montant HT (Euros)	Nom de l'Attributaire	Code postal de l'attributaire
TRANSPORTS SANITAIRES EN CONTINUITÉ DES SECOURS SUR LES PISTES DE SKI	02/08/2018	Maxi 45 000 TTC	BALLAND GERMAIN	88 400
PRESTATIONS DE TRANSPORTS SCOLAIRES ET TRANSPORTS DE PERSONNES ADULTES :				
Lot 1 Ramassages scolaires réguliers	20/08/2018	Maxi 15 500 TTC	TRANSDEV	88 000
Lot 2 Ramassages scolaires pour les restaurants scolaires	20/08/2018	Maxi 27 000 TTC	TCHIZZ	88 430
Lot 3 Transports scolaires occasionnels pour les activités sportives et culturelles	20/08/2018	Maxi 20 000 TTC	TCHIZZ	88 430
Lot 4 Ramassage scolaire Bas Beillard-Costet Beillard Ramberchamp pour les écoles J.MACE	20/08/2018	Maxi 20 000 TTC	TRANSDEV	88 000
Lot 5 Ramassage de personnes pour le marché du jeudi secteur Rambercham — le Phén — la Raée — les Bas Ru ts	20/08/2018	Maxi 5 000 TTC	FEVE SENIURA	88 400
Lot 6 Ramassage de personnes pour le marché du jeudi secteur Bas Beillard — Costet Beillard	20/08/2018	Maxi 2 200 TTC	BALLAND GERMAIN	88 400

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – Liste de non exercice du droit de préemption jointe en annexe.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER - NON EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2018

DOSSIER	DATE DE DEPOT	TERRAIN	BIEN VENDU
IA 18E0126	07/06/2018	28 AV DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	APPARTEMENT
IA 18E0127	07/06/2018	10 RUE DE L'EGLISE SAINT ETIENNE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0125	08/06/2018	MONTEE DES CHENES ROUGES	APPARTEMENT
IA 18E0128	08/06/2018	16 RUE DU LEVANT	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0129	13/06/2018	LE DESSUS DE FORGOTTE	TERRAIN
IA 18E0130	13/06/2018	LES XETTES	TERRAIN
IA 18E0131	15/06/2018	14 RUE CHARLES DE GAULLE	APPARTEMENT
IA 18E0132	15/06/2018	14 RUE CHARLES DE GAULLE	APPARTEMENT
IA 18E0133	15/06/2018	14 RUE CHARLES DE GAULLE	Commercial
IA 18E0134	15/06/2018	10 BLD KELSCH	APPARTEMENT
IA 18E0135	15/06/2018	11 RUE DU LAC	CAVE ET GRENIER
IA 18E0136	15/06/2018	0 Bld A. Garnier	APPARTEMENT
IA 18E0137	16/06/2018	91 CHEMIN DE SAPOIS	APPARTEMENT
IA 18E0138	20/06/2018	2 Place Albert Ferry	APPARTEMENT
IA 18E0139	22/06/2018	19 CHEMIN DU BAS DE LA RAYEE	APPARTEMENT
IA 18E0140	22/06/2018	36 Bis Bld de la Jamagne	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0141	22/06/2018	39 RUE FRANCOIS MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0142	22/06/2018	44 RUE FRANCOIS MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0143	22/06/2018	28 RUE DE LA HAIE GRISELLE	APPARTEMENT
IA 18E0144	23/06/2018	23 RUE DE LA REPUBLIQUE	APPARTEMENT
IA 18E0145	26/06/2018	73 CHEMIN DE LA PEPINIERE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0146	27/06/2018	9 CHEMIN DU DESSUS DU LYCEE	APPARTEMENT
IA 18E0147	27/06/2018	160 CHEMIN DES EPINETTES	terrain à bâtir
IA 18E0148	27/06/2018	14 RUE ANTOINE GLEY	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0149	27/06/2018	4 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	APPARTEMENT
IA 18E0150	28/06/2018	41 CHEMIN ST HUBERT	APPARTEMENT
IA 18E0151	30/06/2018	48 BLD KELSCH	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0152	02/07/2018	39 RUE F. MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0153	04/07/2018	11 RUE DU LAC	APPARTEMENT
DOSSIER	DATE DE DEPOT	TERRAIN	BIEN VENDU
IA 18E0156	04/07/2018	51 BLD DE ST OIE	LOCAL COMMERCIAL
IA 18E0154	05/07/2018	10 RUE DE L'EGLISE SAINT ETIENNE	Autre
IA 18E0155	09/07/2018	11 BLD DE COLMAR	APPARTEMENT
IA 18E0157	09/07/2018	27 RUE DE LA REPUBLIQUE	APPARTEMENT
IA 18E0158	09/07/2018	12 RUE CHANONY	APPARTEMENT
IA 18E0159	09/07/2018	13 RUE DES ROCHERS	APPARTEMENT
IA 18E0160	10/07/2018	50 CHEMIN DU BAS DE LA RAYEE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0161	10/07/2018	8 RUE DU VERGER	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0162	11/07/2018	39 RUE FRANCOIS MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0163	11/07/2018	24 IMPASSE DES MAISONS NEUVES	APPARTEMENT
IA 18E0164	12/07/2018	17 MONTEE DU CHATEAU D'EAU	APPARTEMENT
IA 18E0165	13/07/2018	17 CHEMIN DE LA BOURRASQUE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0166	16/07/2018	41 et 41bis BLD KELSCH	APPARTEMENT
IA 18E0167	17/07/2018	2 BOULEVARD DE COLMAR	APPARTEMENT
IA 18E0168	17/07/2018	67 BLD DE GRANGES	APPARTEMENT
IA 18E0169	18/07/2018	30 FRG DE RAMBERCHAMP	APPARTEMENT
IA 18E0171	18/07/2018	51 BLD DE SAINT DIE	APPARTEMENT
IA 18E0170	19/07/2018	243 CHEMIN DE LA RAYEE	APPARTEMENT
IA 18E0172	20/07/2018	175 CHEMIN DU TOUR DU LAC	APPARTEMENT
IA 18E0174	20/07/2018	17 CHEMIN DES MUSICIENS	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0173	21/07/2018	57 B RUE FRANCOIS MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0175	21/07/2018	15 CHEMIN DES ABELLES	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0177	23/07/2018	24 RUE DE LA HAIE DE GRISELLE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0176	24/07/2018	LES XETTES	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0178	25/07/2018	34 RUE CHARLES DE GAULLE	GARAGE
IA 18E0179	26/07/2018	CHEMIN DES GOUTTRIDOS	terrain à bâtir
IA 18E0180	26/07/2018	CHEMIN DES GOUTTRIDOS	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0181	02/08/2018	34 BOULEVARD DE LA JAMAGNE	LOCAL COMMERCIAL
IA 18E0183	02/08/2018	5A ET 5B CHEMIN DU LAITIER	APPARTEMENT
IA 18E0182	03/08/2018	36 ROUTE D'EPINAL	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0184	10/08/2018	39 RUE FRANCOIS MITTERRAND	Professionnel
IA 18E0185	16/08/2018	11 RUE DU LAC	APPARTEMENT
DOSSIER	DATE DE DEPOT	TERRAIN	BIEN VENDU
IA 18E0186	24/08/2018	12 CHEMIN DE BELLEVUE	terrain à bâtir
IA 18E0187	24/08/2018	4 CHEMIN DES FOURMIS	APPARTEMENT
IA 18E0188	24/08/2018	3 RUE DES VOSGES	PARKING
IA 18E0189	24/08/2018	175 CHEMIN DU TOUR DU LAC	APPARTEMENT
IA 18E0190	27/08/2018	7 RUE HAUTE	APPARTEMENT
IA 18E0191	28/08/2018	HAUT DE LA HAIE DE GRISELLE	APPARTEMENT
IA 18E0192	28/08/2018	220 RTE D'EPINAL	APPARTEMENT
IA 18E0193	28/08/2018	53 CHEMIN DE LA FERME	ANCIEN HOTEL
IA 18E0194	29/08/2018	LA GOUTTE DES SATS	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0195	29/08/2018	LA GOUTTE DES SATS	terrain à bâtir
IA 18E0196	30/08/2018	REINS DES FOUCHES SUR SCIERIES	terrain à bâtir
IA 18E0197	30/08/2018	107 CHEMIN DES EPINETTES	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0198	03/09/2018	12 Bis RUE DU 152EME RI	APPARTEMENT
IA 18E0199	03/09/2018	26 CHEMIN DES GOUTTRIDOS	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0200	05/09/2018	128 CHEMIN DU LARON	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0201	05/09/2018	38 CHEMIN DES OUBUES	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0202	06/09/2018	2 BLD DE COLMAR	APPARTEMENT
IA 18E0203	07/09/2018	228 CHEMIN DES FOURMIS	terrain à bâtir
IA 18E0204	07/09/2018	LES ROCHES PETRES	TERRAIN
IA 18E0205	07/09/2018	LES ROCHES PETRES	TERRAIN
IA 18E0206	11/09/2018	23 RUE FRANCOIS MITTERRAND	APPARTEMENT
IA 18E0207	11/09/2018	27 Rue de la République	APPARTEMENT
IA 18E0208	12/09/2018	7 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	APPARTEMENT
IA 18E0209	13/09/2018	8 RUE ST GERARD/2A CHEMIN DU PRE DES CLEFS	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0210	13/09/2018	148 CHEMIN DE LA PEPINIERE	APPARTEMENT
IA 18E0211	13/09/2018	11 RUE DU LAC	APPARTEMENT
IA 18E0213	13/09/2018	2 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	APPARTEMENT
IA 18E0215	13/09/2018	224 CHEMIN DE LA RAYEE	APPARTEMENT
IA 18E0212	14/09/2018	97 CHEMIN DE LA DROITE DU LAC	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0214	17/09/2018	18 CHEMIN DES GRANGES BAS	Agricole
IA 18E0216	18/09/2018	148 CHEMIN DE LA PEPINIERE	APPARTEMENT
IA 18E0217	20/09/2018	27 AVENUE DU 19 NOVEMBRE	APPARTEMENT
DOSSIER	DATE DE DEPOT	TERRAIN	BIEN VENDU
IA 18E0218	21/09/2018	6 MONTEE DE LA BASSE DE LA MINE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0219	25/09/2018	LA HAIE DE GRISELLE	terrain à bâtir
IA 18E0220	25/09/2018	18 ALLEE DES DAMES VERTES	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0221	25/09/2018	B RUELLER DU SQUARE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0222	25/09/2018	65 BOULEVARD KELSCH	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0223	26/09/2018	7 RUE HAUTE	MAISON INDIVIDUELLE
IA 18E0224	26/09/2018	2 BIS RUE DU 152 EME RI	MAISON INDIVIDUELLE

La séance est levée à 19h30. Tout habitant ou contribuable peut demander communication du Procès-Verbal de cette séance ou en prendre connaissance en Mairie.



Nota : Le Procès-Verbal de ce conseil sera mis en ligne après son approbation en prochaine séance.

Fait et affiché en Mairie de GERARDMER, le 30 Octobre 2018.

Le Maire,

Stessy SPEISSMANN

